

Champ de Mars
Auto-École



Agrement : E10 077 18180



Permis **A1 - A2** 2 roues avec ou sans code

- A** > Évaluation (offerte si signature du contrat)
> Frais de démarches administratives (inscription)
et > Livre de code
> Digibadge (caution de 10 €)
B > Fournitures pédagogiques
> Cours de code collectif (forfait 6 mois renouvelable)
> Livre de code moto
> 1 accompagnement épreuve plateau
> 1 accompagnement épreuve circulation

- A** > 8 h de formation pratique hors circulation.
> 12 h de formation pratique en circulation.

- B** > 18 h de formation pratique hors circulation.
> 12 h de formation pratique en circulation.

www.autoecolechampdemars.fr

A
1090 € TTC
avec* ou sans code

B
1450 € TTC
avec* ou sans code

*Hors coût des droits d'accès à l'examen théorique par le prestataire.

Retrouvez les prestations hors formule au verso du document.

PRESTATIONS HORS FORMULE

- > Frais de démarches administratives (inscription) ou frais de changement de catégorie
- > Forfait code collectif (6 mois)
- > Évaluation dynamique
- > Heure de conduite hors circulation
- > Heure de conduite circulation
- > Livret d'apprentissage
- > Fournitures
- > Livre de code / code moto
- > Accès code en ligne
- > Leçon de code
- > Digibadge
- > Stage code 4 jours
- > Frais de démarche ANTS pour la délivrance du permis

90 €
550 €
50 €
50 €
60 €
5 €
50 €
15 €
50 €
15 €
10 €
450 €
30 €

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- > Casque homologué et à la bonne taille
- > Paire de gants homologués route
- > Pantalon
- > Blouson
- > Chaussures montantes

EN CAS D'ÉCHEC À L'EXAMEN PRATIQUE
90 €

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À L'INSCRIPTION

- > Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité.
- > Photocopie du permis de conduire recto-verso.
- > Photocopie de la J.A.P.D. (journée du citoyen) pour les 17-25 ans ou convocation.
- > ASSR2 ou ASR si vous êtes né(e) après le 31/12/1987.
- > 4 e-photos permis de conduire avec votre signature numérique.
- > Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

POUR LES MINEURS OU PERSONNES HÉBERGÉES

- > Photocopie de l'attestation de recensement (pour les 16-17 ans).
- > Photocopie des cartes d'identité des parents.
- > Attestation d'hébergement.

RÈGLEMENT

500 € à l'inscription.

400 € à la 1^{ère} heure de conduite.

Le solde obligatoire à la 10^e heure de conduite.

HORAIRES DU CODE

Mardi	: 15h à 18h
Mercredi	: 14h à 20h
Judi	: 15h à 20h
Vendredi	: 15h à 19h
Samedi	: 14h à 15h



www.autoecolechampdemars.fr

facebook

Centre de Formation des Conducteurs

2 rue Berthier - 77140 Nemours - Tél : 01 64 28 14 72

Agrément préfectoral formation des conducteurs : E 10 077 18180 / Agrément de formation professionnelle : 11 770 550177